

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**Déposé / Reçu le****08 JUIN 2026**

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise

N° d'entreprise : **0447 245 323****Nom**(en entier) : **Fondation Saint - Jean - Sint - Jan Stichting**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**Adresse complète du siège : **Rue des Cendres 1, 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Sièges**

Extrait du conseil d'administration du 19/02/2026

11. Déplacement du siège social de la Fondation

Les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité le déplacement du siège social de la Fondation vers le 32, Boulevard du Jardin Botanique à 1000 Bruxelles.

Il est donné mandat à J. Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2026 - Annexes du Moniteur belge